



Confédération Française Démocratique du Travail

Section Syndicale Eurodisney SAS, SCA, SCA Associés, ED Spectacles

Boîte Postale 100. Bâtiment Brother Bear

77 777 MARNE LA VALLEE CEDEX 04

Tél. : 01 64 74 48 57 Fax : 01 64 74 48 76

www.cfdt-disney.org e mail: section-syndicale@cfdt-disney.org



*POUR TOUS LES SALARIE(E)S DE Disneyland Paris
LE TRAVAIL DU DIMANCHE C'EST 20 € NETS
MINIMUM PAR DIMANCHE TRAVAILLE !*



Des contraintes fortes

PAS OU PEU DE VIE FAMILIALE
PETITS SALAIRES
PROBLEMES POUR LES COUPLES
LES GARDES D'ENFANTS
LES FAMILLES MONOPARENTALES ...

CONTRAINTE AU NIVEAU DES TRANSPORTS PUBLICS REDUITS
OU INEXISTANTS LE DIMANCHE

CONTRAINTE AU NIVEAU DES CONDITIONS DE
TRAVAIL PLUS DIFFICILES LE WEEK-END,

...





La reconnaissance par une compensation financière de la contrainte du travail du dimanche mobilise un grand nombre de salariés de Disneyland Paris.

La prime réclamée par la CFDT est juste face aux multiples contraintes causées par l'obligation de travailler le dimanche.

Transports publics réduits ou irréguliers, voire inexistant à certains endroits,
Obligation de venir en voiture donc surcoût financier

Difficultés des familles monoparentales, gardes d'enfants souvent onéreuses les week-ends
Conditions de travail difficiles

Vie familiale déstructurée ou inexistante (jour sans école pour les enfants ...)

Cette prime sera un geste social fort de la Direction Générale pour ces salariés bien souvent avec des petits salaires (travailleurs du dimanche chez Mickey).

Les salariés sont les premiers acteurs de la magie Disney vécue par les guests.

Le saviez-vous ???

Les salariés des sociétés de sous-traitance qui travaillent sur nos sites bénéficient d'une majoration pour le travail du dimanche (exemple : propreté (Sin&Stes).

Pourquoi Disney ne le fait-il pas alors ? !

Le moyen le plus simple d'y parvenir est l'octroi d'une prime forfaitaire de 20 € nets minimum par dimanche travaillé

Pour la CFDT, valoriser le travail du dimanche au moyen de cette prime de 20 € nets minimum par dimanche travaillé développera davantage de motivation chez les salariés, réduira l'absentéisme et apportera enfin une reconnaissance attendue par les salariés.

Après les ACTIONS DE LA CFDT
pour la prise en compte de l'ancienneté (mouvement social de mars 2002),
pour la prise en compte du temps de trajet (action prud'homale) et
contre le plan salaire Zéro € pour tous

Pour les salariés, la CFDT se bat pour cette légitime revendication sociale de reconnaissance du travail du dimanche.

**La CFDT appelle les salariés à porter cette revendication
20 € nets minimum par dimanche travaillé !**